

AR Prefecture

063-216303099-20260307-20260307_01-DE
Reçu le 09/03/2026

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le samedi 07 mars à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE

Absents (2) : Frédéric CHAZELLE, Thibault CALMARD

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 26/02/2026

4 ► SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de décider du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2026.

Comme l'année dernière, Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Somme proposée Année N	Somme versée Année N-1
Les Amis de Saillant	350,00 €	350,00 €
Club des Jeunes de Saillant	350,00 €	350,00 €
Société de Chasse de Saillant	350,00 €	350,00 €
FJEP	350,00 €	0 € (bilan non transmis)
La Saillante	350,00 €	350 €
Club du 3 ^{ème} Age	350,00 €	0 € (non souhaitée)
Mission Locale	398,75 €	386,25 €
APE du RPI	0 €	350,00 €
FNACA	50 €	50,00 €
Club Sportif Saint-Anthème	0 €	125,00 €

Ces subventions ne seront versées qu'après réception du bilan de l'année écoulée par les différentes associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ↳ accepte de verser les subventions aux associations telles que proposées ci-dessus
- ↳ charge M. Le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Danièle HORTALA

Le Maire,
Michel ROCHE

